

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 de
SARREBOURG
 résidence :
 PROCÈS - VERBAL (N°/ANNÉE)
 n° 255 / 1990

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
90307183

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
15 MAI 1990
 LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)
lieu-dit
 OBJET DE LA PROCÉDURE

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE FLAGRANT DÉLIT COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE CAS

DECOUVERTE D'UNE TRACE CIRCULAIRE D'ORIGINE INDETERMINÉE DANS UN CHAMP.

..... 00

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- procès-verbal de synthèse
2	- croquis d'état des lieux (extrait du cadastre)
3	- planche photographique
4	- procès-verbal d'audition de P , R
5	- plan de situation
6	- plan de situation (sur carte W.T.M.)

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	Mr le sous-préfet à
	<input type="checkbox"/> 2	Mr le procureur de la République à
	<input type="checkbox"/> 1	Général, commandant la 2ème région aérienne à
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	Mr le Ministre de la Défense
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
 LE

90307183

PLAN DE SITUATION SUR CARTE UTM

PIECE N° 6

... 00 ...

FICHE
DE
CORRESPONDANCE

COMPAGNIE - ESCADRON

UNITE

BT

DATE

N°

DESTINATAIRE

● OBJET ● RÉFÉRENCE(S) ● PIÈCE(S) JOINTE(S)

Comme convenu, je vous adresse une photocopie du procès-verbal dressé par notre unité suite à la découverte de traces au champ des roches à , ainsi que celle de l'article paru dans le Ouest-France.

Je renouvelle ma demande en ce qui concerne le film que vous avez fait en espérant une suite favorable.

D'avance merci.

Cordialement

Le MdL Chef LE F

VU ET TRANSMIS PAR LE
COMMANDANT D'UNITÉ

N° 656.8.006

CM. N° 31400 DN/GEND. OB/OM-EMP/SERV. DU 21.07.74. A.D.G.
CLASS: 33.06

ÉD 2 OM

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE DE COORDONNATION
 de
 résidence :
 PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
 n° 255 / 1990

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
 15 MAI 1990
 LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)
 lieu-dit

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE FLAGRANT DÉLIT COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE CAS

DECOUVERTE D'UNE TRACE CIRCULAIRE D'ORIGINE INDETERMINÉE DANS UN CHAMP.

..... 00
 90 89307159-183

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- procès-verbal de synthèse
2	- croquis d'état des lieux (extrait du cadastre)
3	- planche photographique
4	- procès-verbal d'audition de P. , R
5	- plan de situation
6	- plan de situation (sur carte U.T.M.)

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	Mr le sous-préfet à
	<input type="checkbox"/> 2	Mr le procureur de la République à
	<input type="checkbox"/> 1	Général, commandant la 2ème région aérienne à
	<input type="checkbox"/> 2	Mr le Ministre de la Défense à
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
 LE

SIGNATURE ET CACHET

UNITE

résidence :

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

N° 255 / 1990

PROCÉDURE

DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROCÈS-VERBAL

DE

SYNTHÈSE

90307183

N° PIÈCE

1

N° FEUILLET

1/3

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour ^{DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES} vingt juin mil neuf cent quatre vingt dix, à dix sept heures, nous trouvant ^{NOUS TROUVANT A (LIEU)}

nous soussignés) LE F , L , MdL Chef, LE C , J et C , F , gendarmes,

Vu les articles

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PREAMBULE

Le 15 mai 1990, à 8 heures 30, le gendarme de permanence est avisé téléphoniquement par Mr P R , 27 ans, agriculteur, demeurant au lieu-dit , qu'il a découvert des traces suspectes dans un champ lui appartenant, à environ trois cents mètres de sa ferme.

Selon ses premières déclarations, il s'agirait d'un cercle de diamètre important, qu'il a remarqué dès le vendredi 11 mai 1990. Il l'a signalé à notre unité seulement quatre jours plus tard suite à des témoignages entendus à la radio sur des phénomènes bizarres observés dans la région.

ETAT DES LIEUX

L'exploitation agricole de Mr P , R est située au lieu-dit , commune essentiellement rurale de 270 habitants.

On y accède par le CD en venant de ou puis par les chemins ruraux rejoignant la route

Le champ dit sur lequel a été observé le phénomène, se trouve sur une butte, en bordure du chemin rural , à environ trois cents mètres des bâtiments de la ferme. Il existe une autre habitation inoccupée à cent cinquante mètres, au sud-ouest de la trace circulaire.

L'endroit est relativement désert. Les lieux environnants sont constitués de terres cultivées, de pâtures et de bois.

L'emplacement du cercle est déterminé sur la carte U.T.M. par les coordonnées hectométriques suivantes : , sur la parcelle numérotée 294. (Cf plan de situation et plan du cadastre - pièces n° 2 et 6)

CONSTATATIONS

Accompagnés de Mr P , R , propriétaire du champ des roches, nous constatons sur le sol la trace d'un cercle relativement régulier dont le diamètre varie entre 7,55 mètres et 7,85 mètres. Ce cercle, situé à environ trente mètres du chemin rural n° est décentré par rapport au milieu du champ (cf : plan du cadastre - pièce n° 2)

Nous remarquons le dessin d'une couronne dont la largeur varie entre 15 et 25 centimètres; elle est apparente du fait du jaunissement de l'herbe qui, sur le reste de la surface, recouvre le terrain laissé en pâture.

A l'intérieur de la circonférence, il existe deux cercles jaunés de diamètres très inférieurs, soit vingt à trente centimètres.

La couleur jaune de l'herbe ne semble pas due à un fort

... / ...

dégagement de chaleur et il n'existe aucune trace de combustion. En outre, nous ne décelons la présence d'aucun désherbant ou autre produit chimique ayant pu provoquer le dépérissement des végétaux.

ENQUETE

Le 17 mai 1990, à 15 heures 30, nous procédons à l'audition de P , R , 27 ans, agriculteur propriétaire du champ (pièce n° 4). Il nous apprend qu'en fait il a découvert les traces dès le 11 mai 1990. Selon lui, à cette date, elles étaient plus visibles, l'herbe étant plus haute. Le jour même, il a mis ses vaches dans la pâture.

Bien que cela lui ait paru bizarre, il a fait appel à nos services quatre jours plus tard ayant entendu parler à la radio d'observations d'O.V.N.I.s sur la région de S. . Il semble que pour ce dernier point il ne s'agisse que de rayons laser provenant d'une boîte de nuit.

Mr P , R nous fait savoir que le champ a toujours été une pâture, le terrain étant très rocailleux. Le sol à dominance sableuse ne permet aucune culture céréalière.

Il n'a pas connaissance de site archéologique ancien et n'a pas récemment utilisé de désherbant, ou d'engrais concentré.

Le 18 mai 1990 dans la matinée, nous accompagnons sur le terrain deux agents du S.E.P.R.A., service d'expertise des phénomènes de rentrées atmosphériques dépendant du centre national d'études spatiales à T . Ces experts effectuent des constatations, prennent des photographies, filment les traces et les lieux environnants.

Nous sommes rejoints par deux professeurs d'agronomie de , qui après une observation générale du terrain, procèdent à des carottages.

Les premières constatations confirment la composition du sol à prédominance sableuse, environ quarante cinq pour cent, le reste étant du limon, quarante pour cent et de l'argile, quinze pour cent, l'ensemble formant l'arène granitique.

Ces spécialistes notent dans le sol la présence en très grand nombre de tipules ou larves d'un moustique appelé communément " cousin ". Ces larves qui sont réputées se nourrir des racines de la végétation, peuvent la faire dépérir. Cependant, étant présentes sur tout le champ, elles n'expliquent pas le phénomène du cercle.

Lors des carottages apparaît sous la couronne une substance blanche qu'il est difficile d'identifier comme étant végétale ou provenant d'engrais minéraux. L'un des experts indique qu'il pourrait s'agir de cristaux de magnésium remontés par capillarité s'il existe un bloc rocheux important sous terre, au milieu du cercle.

Cette hypothèse paraît vraisemblable d'autant que l'agriculteur déclare avoir mis de la chaux vive magnésique sur le terrain au mois de janvier 1990, à l'aide d'un épandeur en forme de rampe. Ce type d'épandeur exclut l'idée que l'herbe puisse être brûlée en rond directement par une dose trop élevée d'engrais.

Nous obtenons d'un responsable des travaux publics de la commune de le prêt d'un tracto-pelle. Deux tranchées d'environ 1,50 mètre de profondeur sont creusées diamétralement débouchant à deux endroits la couche de terre sous la couronne d'herbe jaunie.

Dans un premier temps, cette opération permet d'abandonner définitivement l'hypothèse d'un site archéologique enfoui.

Dans un deuxième temps, elle met en évidence la présence en quantité importante de mycélium sous la couronne du cercle. Par conséquent, il ne fait plus aucun doute que la substance blanche est d'origine végétale.

1

UNITÉ

bt.

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

PV N° 255 / 1990

N° PIÈCE

2

N° FEUILLET

1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour dix sept mai mil neuf cent quatre vingt dix à quinze heures
trente minutes

nous soussigné(s) L , J , Gendarme

vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

P.

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M./ né

FILIAATION

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

fils de

C.

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant le lieu-dit en , agriculteur
qui nous déclare :----- Je suis exploitant agricole au lieu-dit en
depuis le 01 janvier 1990, j'ai pris la succession
de mes parents. ---------- J'ai vingt quatre hectares de terre et je suis seul à m'oc
cuper de la ferme. ---------- Je possède un terrain d'environ soixante cinq ares dit
à trois cents mètres du bâtiment d'exploita-
tion. celui-ci est situé sur un point haut et sert principale-
ment de pâture puisque la roche se trouve seulement à dix centi-
mètres de profondeur. ---------- Le vendredi 11 mai 1990 vers 14 heures, en installant le
récipient d'eau dans la prairie afin d'y amener mon troupeau de
vaches, j'ai constaté qu'il y avait une trace en cercle au mi-
lieu du champ. D'un diamètre d'environ sept mètres, elle était
bien délimitée dans l'herbe d'une dizaine de centimètres de hau-
teur. ---------- L'herbe était desséchée, morte, comme brûlée avec du des-
herbant. La couleur de l'herbe était jaune paille. ---------- Intrigué, j'ai pensé qu'il s'agissait de tipules, insectes
que j'ai déjà vus à l'oeuvre dans les récoltes. Mais j'ai trouvé
bizarre cette forme cylindrique et le fait de la seule localisa-
tion dans la prairie. ---------- Sur le coup je n'ai pas du tout pensé à un atterrissage
d'O.V.N.I., ce n'est que le lundi 14 mai que j'ai entendu dans
la soirée la radio en parler. Il s'agissait d'un témoin qui
avait vu des lumières étranges dans le ciel dans la nuit du 12
au 13 mai. J'ai fait le rapprochement et j'ai préféré prévenir
la Gendarmerie le 15 mai en matinée. ---------- Je ne m'explique pas la présence de ce cercle dans ma pâ-
ture. Je n'ai jamais remarqué ce genre de chose auparavant. Du-
rant leur carrière mes parents n'ont jamais vu ça non plus. -------- A ma connaissance je n'ai jamais entendu dire qu'il y
avait eu des vestiges archéologiques dans cette zone. Vu la fai-
ble épaisseur de terre sur la roche il est peu probable qu'il
s'agisse de ruines enfouies. -----

.../...

.../...

----- Je ne peux vous donner aucune explication plausible concernant les faits. Ce champ n'est jamais traité à part les talus que j'ai fait il y a un an. -----

----- Aucun produit n'a été déversé dans la parcelle. -----

----- La dernière fois que j'y suis allé dans cette pâture remonte à environ huit jours avant la découverte. Je peux vous affirmer que la trace ne s'y trouvait pas ou alors pas brûlé à ce point là. -----

----- Le 17 mai 1990 à 16 heures 05. -----

----- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L.A.P.J.

(A signé au carnet de déclarations)

Des experts venus de pour essayer de percer le « mystère » Un cercle de 7,50 m de diamètre dans un champ à

Bien étrange, ce cercle d'un diamètre de 7,50 m, d'une largeur de 10 à 20 cm, trouvé tracé dans l'herbe d'un champ, près du village de la

sur le canton de Un agriculteur du village, M. R. P a découvert ces jours derniers cette forme géométrique, nettement dessinée dans l'herbe, fanée à l'endroit même du cercle. Il a avisé les gendarmes de

qui ont fait appel au SEPRA de le service d'expertise des phénomènes de rentrées atmosphériques, qui dépend du Centre national d'études spatiales.

Le responsable de ce service, J. V. et un autre expert du SEPRA, M. C. sont venus de sur les lieux jeudi après-midi. Assistés de deux spécialistes de l'école d'agronomie de ils ont poursuivi hier, toute la journée, leurs recherches. Avec un tracto-pelle, qui leur a été prêté par la commune de

ils ont creusé deux tranchées de 1,50 m de profondeur en deux points opposés du cercle: « L'hypothèse archéologique est balayée », faisaient-ils remarquer hier. Aucune trace de construction gallo-romaine ou autre, en effet, à cet endroit. Seulement des myce-

lium de champignons sous l'herbe fanée en forme de couronne dans la prairie.

La balle dans le camp des experts en biologie végétale

Pourquoi un tel cercle? Les imaginations fertiles y verront peut-être la trace de quelque mystérieux OVNI (objet volant non identifié) qui serait passé par là à l'insu de tout regard... L'agriculteur, qui est à l'origine de cette découverte, répond, à l'évocation d'une telle hypothèse, par un sourire plus que dubitatif; faut-il ajouter avec un certain bon sens paysan...

Les experts venus sur place répondent quant à eux: « Pour l'instant, aucune conclusion. On ne peut absolument pas se prononcer sur les raisons de cette trace dans ce champ. » Ils vont demander le concours d'experts en biologie végétale: « La balle est dans leur camp. Ils nous donneront dans quelque temps le résultat de leur analyse. »

Ils restent perplexes pour le moins face à ce dessin plutôt phénoménal, dans l'herbe d'un champ de ce coin de « C'est vrai que c'est assez étrange la présence de cette formation qui ressemble à un cercle ». S'il est vrai que la nature réserve toujours des surprises, n'en demeure pas moins un certain « mystère » pour l'instant du moins, reconnaît le responsable du SEPRA.



Un tracto-pelle et des experts sur les lieux. On aperçoit la trace du cercle dans l'herbe.

Groupement
Compagnie de

Brigade de

90307183

Pièce N° 3

PLANCHE

PHOTOGRAPHIQUE



OBJET : Découverte d'une trace suspecte au sol
procédure établie dans le cadre O.V.N.I.

AFFAIRE : Propriétaire du champ : Mr P , R

REFERENCE : Procès-Verbal N° 255 en date du : 15 mai 1990

PHOTO N° 4

Vue prise d'une hauteur
d'environ 3 mètres.

L'empreinte en cercle ap-
paraît dans l'herbe.



PHOTO N° 5

Vue prise d'une hauteur
d'environ 5 mètres.

L'empreinte est nettement
visible.

Celle-ci, d'un diamètre va-
riable de 7 mètres, est lé-
gèrement ovoïde.



PHOTO N° 6

Vue plus rapprochée de la
trace.



PHOTO N° 1

Vue prise du C.R.

Ce chemin donne accès au
champ, propriété de Monsieur
P. R.

L'empreinte du cercle est
matérialisée par 3 piquets
de l'Equipement (Type K5b)



PHOTO N° 2

Vue prise du champ dit

Le centre et les bords du
cercle sont délimités par
les 3 piquets



PHOTO N° 3

Vue prise dans le champ.

L'empreinte de la trace est
à peine visible dans l'herbe.

Photographie effectuée à
hauteur d'homme.

